



Madame la Préfète de la Somme,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Somme,

Dans cette situation très préoccupante liée à la pandémie nous souhaitons vous interpeller comme membres du Groupe des 9 dans la Somme (organisations syndicales et associations de retraité-e-s) mais aussi représentants au Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, sur la situation actuelle des personnes âgées dans les EPHAD et à domicile, ainsi que sur celle des personnels qui les prennent en charge.

Alors que l'épidémie ne semble pas encore avoir atteint son « pic » de nombreux morts sont à déplorer en particulier dans l'Est de la France, en Île de France et dans notre région, alors que le nombre de malades continue à augmenter.

Bien que le gouvernement annonce depuis quelques temps maintenant l'arrivée de matériels de protection, différentes sources d'informations amènent la preuve qu'ils font encore gravement défaut.

C'est pourquoi nous vous posons quelques questions :

- Dans la Somme, y a-t-il suffisamment de protections : sur blouses, gants, masques, gel hydro alcoolique pour protéger le personnel de tous les EPHAD et intervenants aux domiciles des personnes âgées qui ont impérativement besoin de soins ?

- Toutes les précautions sont-elles prises pour permettre une protection maximale pour tous ?

- De plus, alors que certaines informations laissent penser qu'ailleurs, les personnes touchées par le COVID-19 dans les EHPAD ne seraient plus transférées à l'hôpital en réanimation mais dirigées en soins de confort, pouvez vous nous préciser la situation dans laquelle se trouve notre département ?

- Y a t-il suffisamment de matériel médical pour tous ?

Dans les pays tels l'Allemagne ou la Corée du Sud où les dépistages ont été opérés à grande échelle, les cas graves ont été pris en charge rapidement conduisant à beaucoup moins de décès...

- Concernant ces décès, la famille peut-elle être présente dans les derniers moments de la personne en fin de vie et comment peuvent s'organiser les funérailles ?

- A ce sujet, pouvez-vous également nous informer sur le nombre de décès à ce jour dans notre département y compris en EHPAD, maisons de retraites ou à domicile ?

Enfin, il apparaît que le nombre de soignants et de personnels s'occupant des personnes

âgées en général est en nombre très insuffisant. Ceux-ci commencent à approcher de l'épuisement. Appeler à la solidarité et au courage, applaudir et féliciter, c'est bien mais ce qui nous apparaît primordial, c'est de les PROTÉGER d'URGENCE !

Cette catastrophe sanitaire révèle les conséquences des politiques de santé désastreuses menées depuis des décennies au nom de la réduction des déficits publics et des économies budgétaires. L'hôpital ne saurait être une entreprise comme une autre, de même que les Services Publics, dont certains semblent redécouvrir enfin le rôle de lien social, n'ont pas vocation à être rentables. Ces politiques ont conduit à la fermeture de milliers de lits, la suppression d'emplois, la baisse des budgets, la fermeture de services de santé et d'hôpitaux de proximité. Aujourd'hui elles aggravent cette catastrophe !

De plus, la stratégie développée, après 2011, de diminuer les stocks « d'état » de masques pour se réfugier principalement vers l'importation massive, a montré toutes ses limites en matière de protection de nos concitoyens.

Maintenant il faut faire face pour sauver nos concitoyens et leur apporter toute l'aide nécessaire et pour ce qui est des personnes âgées en manque d'autonomie, assurer le portage à domicile de leurs repas, médicaments et courses.

Madame la Préfète, Monsieur le Président du Conseil Départemental, nous attendons des réponses aux questions posées mais surtout, nous exigeons que des moyens soient rapidement octroyés aux personnels qui ne comptent pas leur temps, et qui, dans des conditions sanitaires et matérielles difficiles, se dévouent auprès de tous et en particulier des plus fragiles d'entre nous.

Veillez agréer, Madame la Préfète, Monsieur le Président du Conseil Départemental, l'expression de notre considération.

Les correspondants départementaux :

Pour la CGT, Jean-Pierre Derbesse : jeanpierrederbesse@gmail.com

Pour FO, Jean-Pierre Goubet : jpje.goubet@orange.fr

Pour la CFE/CGC, Jean-Paul Saintomer : jpaul.saintomer@orange.fr

Pour la FSU, Serge Compagnon : armande.serge@orange.fr

Pour Solidaires, Pascal Lacroix : palou.lacroix@orange.fr

Pour la FGR/FP, Edouard Kryztoforski ; edouard.kryztoforski@wanadoo.fr

Pour LSR, Jean-Claude Torjon : torjon.jeanclaudio@bbox.fr

Pour Ensemble et Solidaires UNRPA, Roger Desmet : roger.desmet@orange.fr